

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

94600 Choisy-le-Roi

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

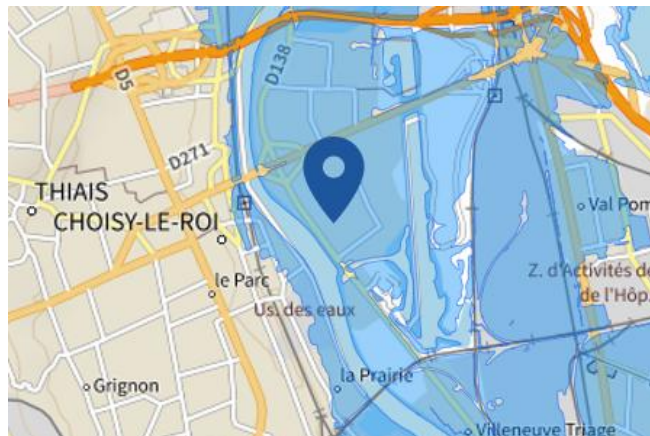
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Choisy-le-roi

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI Marne et Seine

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Marne et Seine a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 04/04/2003

Date d'approbation : 12/11/2007

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : TRI Métropole Francilienne

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 93DRIEE_IF20140001



AZI : La Seine

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Choisy-le-roi



PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIEE_IF20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM94

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

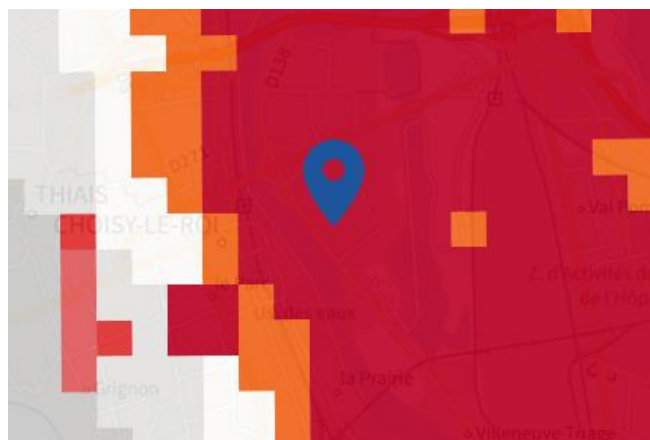
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2119792A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2021	02/07/2021
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE1726132A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/06/2016	27/10/2017
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	09/06/2016
IOCE1029329A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/06/2010	03/12/2010
INTE0100760A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2001	18/01/2002
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9400269A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/12/1993	25/06/1994
EOA8800084A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	03/11/1988

Risque de remontées de nappe sur Choisy-le-roi

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIIE_IF20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

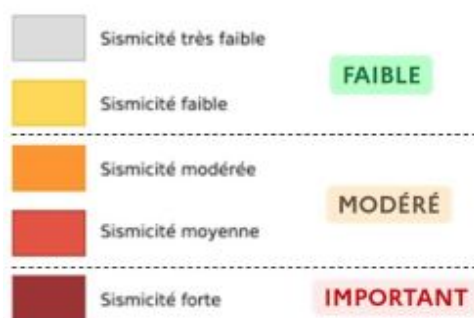
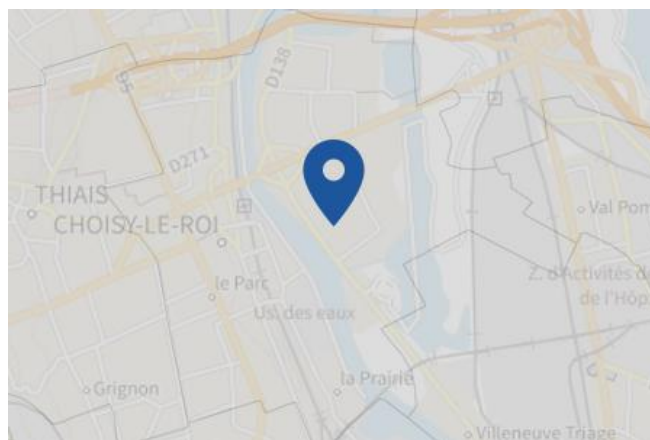
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Choisy-le-roi

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

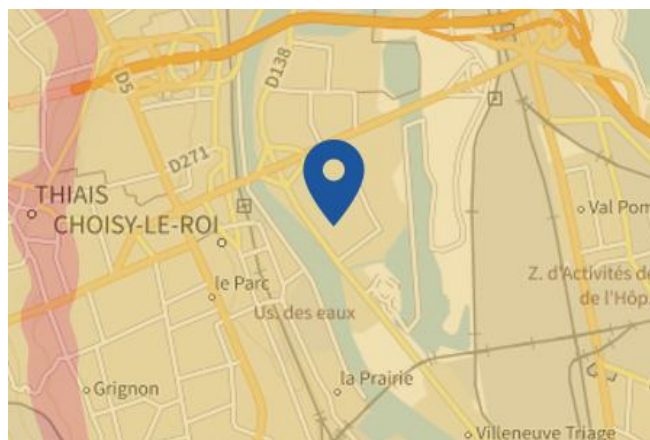
Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Choisy-le-roi

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RG : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

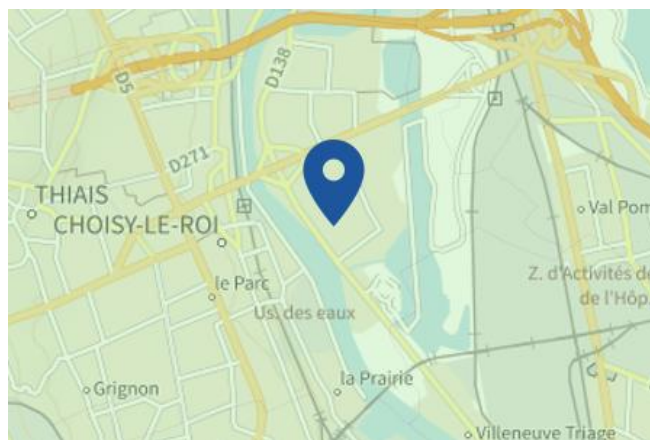
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0500305A	Sécheresse	01/07/2003	31/05/2005

Risque radon sur Choisy-le-roi

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Choisy-le-roi

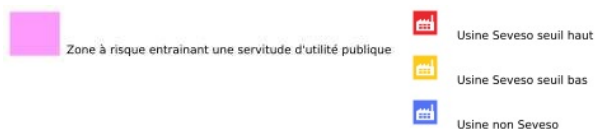
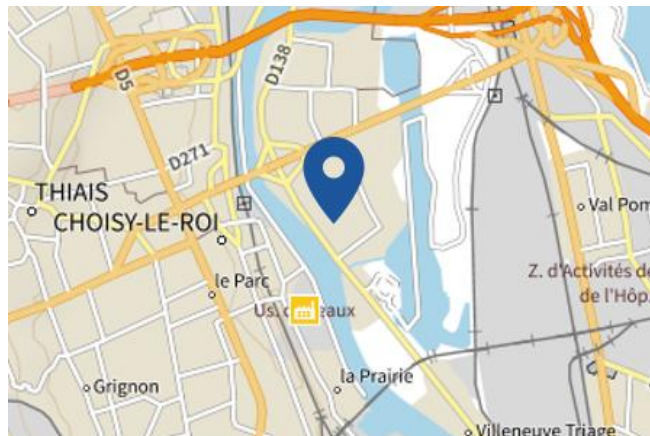
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM94**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SIAAP	Seveso seuil haut

1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
FRANCILIANE	Seveso seuil bas

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Choisy-le-roi

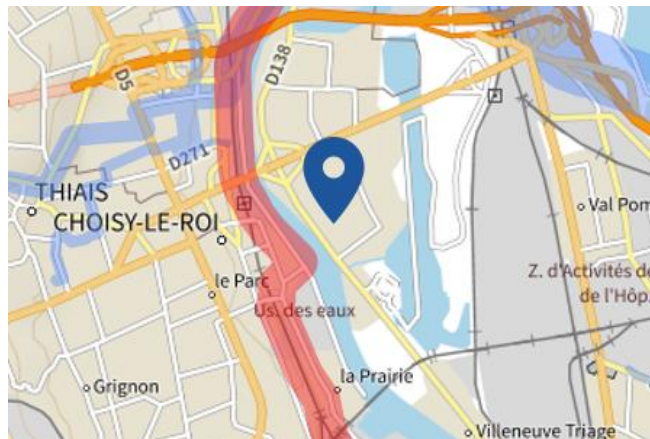
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SANOFI WINTHROP INDUSTRIE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Choisy-le-roi

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

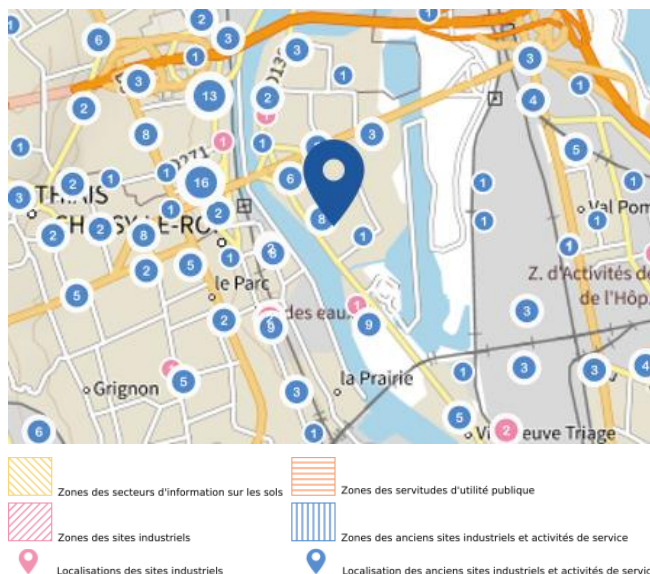


 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Choisy-le-roi

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

10 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000502501	COFIZA - STATION BP	En cours
SSP000502401	GDF SUEZ - REVOLUTION	En cours
SSP000544101	DEPOT SHELL	En cours
SSP040025101	VALMAR	En cours
SSP000519801	FONDERIE FINE DE PRECISION	Clôturée
SSP000532501	EDF	Clôturée
SSP000533301	RECYCLAGE 94	Clôturée
SSP000533901	SCL (ex STREDO)	Clôturée
SSP000536201	PERNEL	Clôturée
SSP040035601	SNCF COMBUSTIBLE Cessation station-service	En cours

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

132 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3897985	Fabrique de produits d'entretien	Indéterminé	
SSP3897984	Fonderie	Indéterminé	
SSP3897983	Fonderie et récupération de métaux	En arrêt	
SSP3897982	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3897981	Atelier	Indéterminé	
SSP3897980	Serrurerie	Indéterminé	
SSP3897979	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3897978	Verrerie	Indéterminé	
SSP3897977	Fabrique d'encres	Indéterminé	
SSP3897976	Atelier	Indéterminé	
SSP3897975	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3897974	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3897973	Atelier	Indéterminé	
SSP3897921	Station de pompage et de distribution	Indéterminé	
SSP3897909	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3897908	Atelier de traitement du bois	En arrêt	
SSP3897907	Atelier de céramique	En arrêt	
SSP3897740	Atelier et chantier de construction	Indéterminé	
SSP3897727	Fabrique de peintures et vernis	Indéterminé	
SSP3897681	Fabrique d'acide acétique	En arrêt	
SSP3897680	Plombier-Fontainier	Indéterminé	
SSP3897679	Industrie de textile	En arrêt	
SSP3897678	Mégisserie	En arrêt	
SSP3897634	Fabrique de produits d'entretien	En arrêt	
SSP3897630	Garage	En arrêt	
SSP3897582	Importateur et distributeur de	En arrêt	
SSP3897489	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897485	Industrie pétrochimique	Indéterminé	
SSP3897479	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897477	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897472	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897469	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897468	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3897467	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897460	Atelier d'application de peinture et	En arrêt	
SSP3897459	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3897458	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897453	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3897452	Garage des Gondoles	Indéterminé	
SSP3897451	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897450	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3897449	Garage	En arrêt	
SSP3897448	Garage	Indéterminé	
SSP3897447	Garage	En arrêt	
SSP3897435	Garage	En arrêt	
SSP3897434	Station-service	Indéterminé	
SSP3897432	Garage	En arrêt	
SSP3897430	Station-service	En arrêt	
SSP3897429	Station-service	Indéterminé	
SSP3897428	Garage	En arrêt	
SSP3897427	Garage	Indéterminé	
SSP3897426	Station-service	En arrêt	
SSP3897424	Station-service	En arrêt	
SSP3897422	Station-service	Indéterminé	
SSP3897421	Station-service	En arrêt	
SSP3897420	Garage	Indéterminé	
SSP3897419	Garage	En arrêt	
SSP3897418	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897415	Atelier d'application de peinture	Indéterminé	
SSP3897369	Atelier d'application de peinture et	En arrêt	
SSP3897343	Station-service	En arrêt	
SSP3897334	Savonnerie	En arrêt	
SSP3897331	Atelier du bois	En arrêt	
SSP3897306	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897290	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3897263	Mégisserie	En arrêt	
SSP3897222	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3897221	Teinturerie/Savonnerie	En arrêt	
SSP3897194	Dépôt de celluloïde	En arrêt	
SSP3897176	Tannerie	En arrêt	
SSP3897058	Verrerie	En arrêt	
SSP3897021	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3896884	Fabrique de produits d'entretien	En arrêt	
SSP3896287	Atelier de traitement de surface	En arrêt	
SSP3895852	Tannerie	En arrêt	
SSP3895719	Fonderie	Indéterminé	
SSP3895718	Fonderie	Indéterminé	
SSP3895697	Tannerie	Indéterminé	
SSP3895541	Stockage	Indéterminé	
SSP3895540	Station-service	Indéterminé	
SSP3895539	Commerce alimentaire	Indéterminé	
SSP3895538	SNCF	Indéterminé	
SSP3895537	Atelier de récupération des métaux	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3895536	Stockage	Indéterminé	
SSP3895535	Menuiserie	Indéterminé	
SSP3895534	Commerce alimentaire	Indéterminé	
SSP3895356	Casse-automobiles	En arrêt	
SSP3895141	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3895140	Savonnerie	Indéterminé	
SSP3895139	Serrurerie	Indéterminé	
SSP3895138	Fabrique de peinture et vernis	Indéterminé	
SSP3895137	Verrerie	Indéterminé	
SSP3895136	Imprimerie	En arrêt	
SSP3895135	Fabrique de toiles	En arrêt	
SSP3895134	Atelier de produits explosifs	En arrêt	
SSP3895133	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3895132	Atelier de céramique	En arrêt	
SSP3895131	Atelier de matières plastiques	En arrêt	
SSP3895130	Atelier de construction navale	En arrêt	
SSP3895129	Fabrique d'encre	En arrêt	
SSP3895128	Atelier de construction navale	En arrêt	
SSP3895111	Faïencerie	En arrêt	
SSP3895110	Fonderie	En arrêt	
SSP3895109	Fonderie	En arrêt	
SSP3895108	Tannerie	En arrêt	
SSP3895107	Fonderie	En arrêt	
SSP3894874	Verrerie	Indéterminé	
SSP3894873	Atelier d'application de peinture	Indéterminé	
SSP3894872	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3894871	Serrurerie	En arrêt	
SSP3894870	Savonnerie	En arrêt	
SSP3894869	Fonderie	Indéterminé	
SSP3894868	Atelier	En arrêt	
SSP3894867	Atelier de céramique	En arrêt	
SSP3894866	Verrerie	En arrêt	
SSP3894865	Atelier d'application de peinture et	Indéterminé	
SSP3894864	Verrerie	En arrêt	
SSP3894863	Corroierie	En arrêt	
SSP3894862	Tannerie	En arrêt	
SSP3894861	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3894565	Usine d'eau potable	Indéterminé	
SSP3894564	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3894562	Atelier de récupération des métaux	Indéterminé	
SSP3894561	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3894560	Industrie chimique	Indéterminé	
SSP3894558	Usine d'automobiles	Indéterminé	
SSP3894557	Atelier de traitement de surface	En arrêt	
SSP3894481	Fonderie	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3894465	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP631132	EDF	En arrêt	
SSP612506	RENAULT / MOBIUS FACTORY	En arrêt	
SSP0005025	COFIZA - STATION BP	En activité	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle